



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VICH

Vich, le 28 septembre 2018

CONVOCAISON DU  
CONSEIL GENERAL  
Ordre du jour modifié

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
La prochaine assemblée du Conseil Général de Vich se tiendra le :

**Mardi 2 octobre à 20 heures  
à la Salle communale, Grand'Rue 6**

Préliminaires :

- Mot de bienvenue du Président.
- Assermentation (s), si appropriée (s).
- Appel nominal.

Opérations réglementaires :

- Ouverture de la séance.
- Adoption du Procès-Verbal du 19.06.2018.
- Adoption de l'ordre du jour :

- 1. Préavis n°1/2018-2019-Arrêté d'imposition 2019.**
- 2. Nomination d'une commission pour la révision des statuts de l'ORPC.**
- 3. Nomination d'un délégué du conseil général au conseil intercommunal de l'APEC.**
- 4. Présentation d'une motion concernant la participation de notre commune de Vich au « Conseil Régional du district de Nyon ».**
- 5. Liste préliminaire des préavis connus pour la séance suivante.**
- 6. Divers et propositions individuelles :**

- Communications municipales.
- Communications du bureau.
  - Présentation du bureau sur l'historique du conseil général.
  - Destination des jetons de présence pour la législature 2016-2021.
- Propositions individuelles.
- Contre appel et clôture de la séance

Une verrée sera offerte à l'issue de cette séance.

D'ores et déjà nous vous remercions de votre présence et vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil Général

Le Président  
Charles de Mestral



La Secrétaire  
Valérie Zeender

*La commission des finances rapportera sur le préavis n°1/2018-2019.*